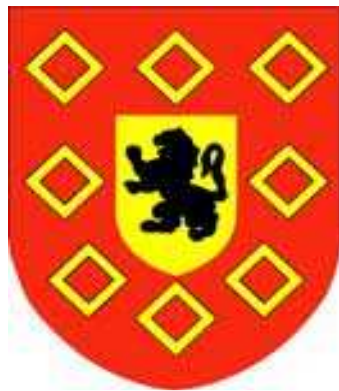


LANDIVISIAU

VILLE FLEURIE



Au cœur du Léon, jouissant d'une infrastructure routière remarquable, Landivisiau, située à égale distance des principales villes du Nord Finistère, bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Chef lieu de canton dominant l'Elorn, elle s'étend sur 1899 hectares et compte 9444 Landivisiens (recensement 2011).

Depuis plusieurs années, la Ville de Landivisiau s'est engagée dans une démarche de développement durable. En 2011 elle a décidé de formaliser cet engagement, avec l'élaboration d'un agenda 21 local qui est, aujourd'hui, en phase de finalisation. Pour cela elle adapte, chaque jour, son fleurissement aux exigences de cette démarche.

La Ville a diminué la quantité de plantes annuelles notamment dans les secteurs les moins attractifs (rond point du Moulin aux Prêtres, les bas côtés de l'avenue Foch, les jardinières du point I). Ces plantes ont été remplacées par des arbustes et autres plantes vivaces avec des floraisons échelonnées sur l'année.

I - LE FLEURISSEMENT A LANDIVISIAU

| | 2009 | 2010 | 2011 |
|--------------------------------|--------|-------|-------|
| plantes annuelles | 9 050 | 7 290 | 6 160 |
| plantes bisannuelles | 10 600 | 9 800 | 9 000 |
| fleurissement aérien | 657 | 655 | 550 |
| tapis horticole | 120 | 120 | 120 |
| jardinières au sol | 154 | 154 | 161 |
| bulbes | 2 100 | 2 100 | 2 300 |
| potées de chrysanthèmes | 212 | 212 | 212 |

Le service en charge des espaces verts et de l'environnement

- Le service des espaces verts /environnement est chargé de la conception et de l'entretien des espaces urbains et ruraux. Il se compose de :
 - 11 agents à l'entretien,
 - 2 agents au stade (7 terrains en herbe).

Une équipe de l'association « les Genêts d'Or » (accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap), ainsi qu'une équipe de l'A.R.T (Aide à la Recherche au Travail) de Landivisiau complètent le service, la ville ayant décidé de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap ou d'éloignement du marché du travail (103 747.82 € en 2011)

- Les services municipaux sont en charge :
 - 53 hectares de pelouses,
 - 10 Kms de haies,
 - 2000 arbres,
 - l'entretien de l'hippodrome à Croas -al-leuriou (convention de mise à disposition pour 1160 heures d'intervention par an soit 145 jours)
- Le matériel qui équipe le service est le suivant :
 - 1 Tondeuse Kubota F2880,
 - 1 Tondeuse Kubota F3680,
 - 1 Tondeuse John Deer 955,
 - 1 Tondeuse John Deer 855,
 - 1 Désherbeur tout chemin Kersten,
 - 1 Brosse de désherbage Kersten,
 - 1 Débroussailleur Kersten,
 - 1 Désherbeur thermique,
 - 1 Rabot mécanique (fabrication maison),
 - 1 Epareuse Landini,
 - Diverses débroussailleuses à main.

L'acquisition de deux nouvelles tondeuses en 2012 (coupe en mulching sur l'ensemble des espaces verts de la ville) a permis, en raison de leur performance, de réaliser des économies de carburant d'environ 50% par rapport à 2011.

L'épareuse est utilisée pour l'entretien des espaces enherbés des entrées de ville et tous les abords de voie en zone rurale et 2 passages par an en accotement (au nombre de 3 pour les zones dangereuses ou manifestations) :

1 passage par an sur talus (2 passages en zones dangereuses).

L'équipe des « Genêts d'Or » entretient 11 hectares de pelouses.

L'équipe ART entretient la zone d'activité économique du Vern avec 6 à 8 passages à l'année.

A noter que la zone d'activité économique du Vern a fait l'objet d'une réhabilitation paysagère dans le cadre d'une opération "quadiparc" comprenant 548 arbres et plus de 7000 arbustes et couvre sols.

II - PATRIMOINE PAYSAGER ET VEGETAL

Parcs, espaces ouverts ou clos

Le Parc de Kreach Kelen :

Un des principaux poumons verts du centre-ville, c'est un lieu de fréquentation très important pour la ville (lieu de passage pour rejoindre la vallée des enfants, la piscine, les écoles...).

Cadre de verdure boisé, il reçoit des festivités telles que les fêtes du 14 juillet, la fête de la musique... Dans ce parc se trouve l'espace culturel Lucien Prigent destiné à recevoir les expositions d'art visuel (sculptures, arts plastiques, peintures...). En 2011, 4700 personnes ont pu visiter les diverses manifestations proposées.



Le square Lousot :

C'est un espace boisé du centre-ville qui a été aménagé aux abords du collège Saint Joseph. Les élèves ont pu suivre le déroulement des plantations en participant au marquage de chaque variété de rosiers sur des ardoises.

Cet aménagement a également permis de mettre en valeur l'action des personnes en chantier d'insertion sociale avec l'association A.R.T qui a réalisé les allées et la passerelle centrale.

Dans cet espace, nous trouvons 3 types de plantations :

- plantes de terre de bruyère,
- quelques plants exotiques,
- une plantation avec différentes variétés de rosiers.



En raison de leur fréquentation (élèves, parents accompagnant leurs enfants), ces 2 espaces ne reçoivent aucun traitement chimique, les plantations ont reçu un paillage ainsi qu'un arrosage automatique pour le square Lousot.

Espaces verts d'accompagnement

Depuis 2010, la ville effectue des plantations dans les îlots séparateurs (intégration dans le paysage urbain).



Arbres

Plantation raisonnée et choix de l'espèce lors des nouvelles plantations d'arbres (exemple HLM de Tiez-Nevez)
Depuis cette année la ville, a décidé de ne plus donner suite aux demandes d'abattage d'arbres, sauf ceux imposés par les obligations résultant du code civil.



Arbustes et rosiers

Depuis 2010, le service espaces verts porte une attention particulière afin d'avoir une floraison échelonnée tout au long de l'année lors de nouvelles plantations (utilisation de vivaces, graminées, feuillages colorés...).

Lors des plantations, il est pris en compte la phase entretien (temps d'interventions, tailles, paillages, arrosages...).



Fleurissement pleine terre et hors sol

La ville de Landivisiau est mise en valeur par son nombre de suspensions fleuries qui sont accrochées aux façades des commerces du centre-ville. Toutefois, depuis 2011, leur nombre a légèrement diminué. Afin de prendre en compte le temps supplémentaire nécessité par les désherbages alternatifs.



Les plantes annuelles ou bisannuelles sont cultivées en pot 100% biodégradables constitués de fibre de bois (fertipot). Le résultat est très bénéfique puisqu'il n'y a plus aucun godet plastique à déposer ni à jeter.

Les différentes actions mises en place ont permis de réduire les déplacements en déchetterie contribuant ainsi, de manière significative, à la réduction de l'empreinte carbone (pots plastiques, tontes des pelouses, l'élagage des arbres...).

III - DEVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Gestion de l'eau

La Ville a mis en place des systèmes d'arrosage automatique permettant d'arroser durant les périodes les moins chaudes de la journée.

Depuis 2011, la ville utilise un cheval pour l'arrosage des plantes annuelles. L'eau utilisée provient des réserves constituées aux services techniques à partir des eaux de pluie des bâtiments du centre. En 2012, la Ville a décidé d'installer de nouvelles cuves pour augmenter cette capacité.



En 2010, les démarches entreprises pour économiser l'eau d'arrosage des suspensions a amené les services techniques de la ville, à réfléchir sur un dispositif de régulation du volume d'eau à délivrer pour l'arrosage.

En lien avec le service plomberie, il a été réalisé un prototype de robinetterie temporisée de type "Presto" qui permet de fournir la quantité d'eau nécessaire à chaque potée. Cela permet d'éviter tout débordement. Cette robinetterie est installée sur la canne d'arrosage.



Aujourd'hui, tous les massifs de la ville sont paillés, par de la fève de cacao (32 400 litres), du chanvre, de la pouzzolane et par du broyage de végétaux (+ 100 m3). Depuis 2 ans, les achats d'écorce de pin ont été supprimés car toutes les tailles d'arbres sont broyées et étalées sur les massifs.

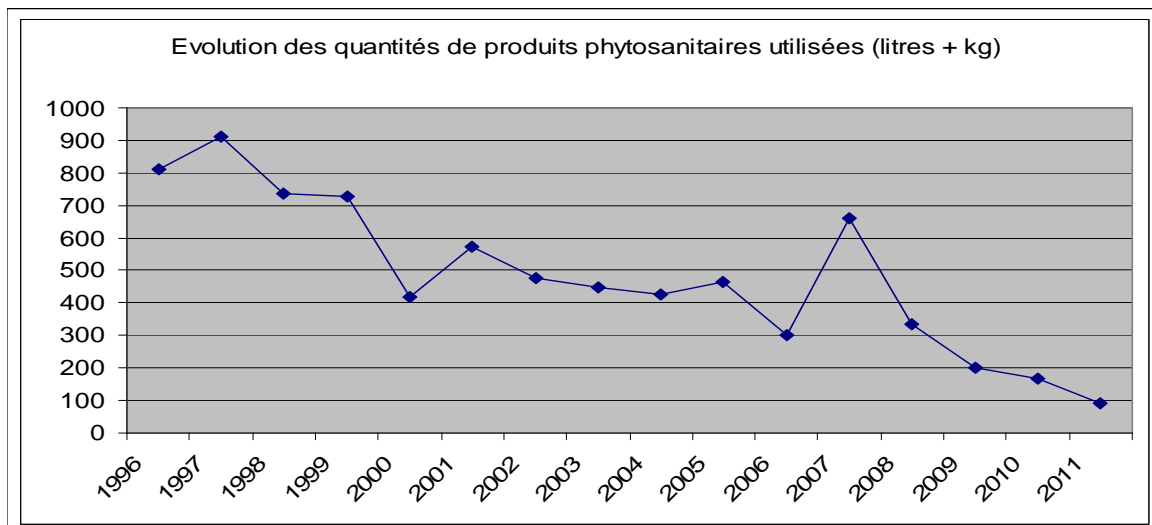


Inventaire et protection des espaces naturels

Les espaces naturels, une partie du Laptic et le Canardic, reçoivent un entretien minimum une fois par an.

Gestion raisonnée des produits chimiques et mise en place de techniques alternatives

La politique sur le désherbage chimique tend à une diminution progressive vers le zéro phyto.



Cette année, un projet de plan de désherbage sur l'ensemble de la ville est mis en place afin d'informer tous les Landiviens.

Afin de tester des méthodes alternatives aux désherbants, la Ville investit depuis plusieurs années dans du matériel : une machine à gaz, un désherbeur tous chemins, un rabot fait maison, une brosse rotative, une herse maison...



Les terrains de foot Ball sont amendés par de l'engrais organo minéral.

Propreté

La collecte des ordures ménagères est assurée par la Communauté de Communes du Pays de Landiviau. Dix neuf points d'apport volontaire sont disposés sur le territoire communal. La ville en assure la propreté. Des distributeurs de sacs pour déjections canines (Toutounet) sont installés dans le centre-ville.

Mobilier urbain

Afin de faciliter leur entretien et leur surveillance tout au long de l'année, la ville a regroupé les jeux sur trois sites.

Maîtrise de l'affichage publicitaire

La ville met à disposition des associations des espaces pour l'affichage de leurs manifestations. Des panneaux d'affichage sont implantés aux entrées de ville et sur certains giratoires. Les demandes sont suivies par le secrétariat des services techniques. Cette année, des panneaux pour affichage libre ont été installés en 5 points :

- le rond point de Tiez Nevez,
- le rond point de l'Iroise,
- le rond point du Canik,
- le rond point du Moulin aux prêtres,
- le rond point du Fromeur.

Cette action a permis de réduire, de manière significative, les premiers signes d'affichages sauvages.

Réseaux

En ce qui concerne la gestion des eaux pluviales, plusieurs dispositifs sont mis en place : bassin de rétention à ciel ouvert pour la zone d'activité de Kérioual et la zone d'activité du Vern, bassins de rétention enterrés pour la zone d'habitation de Kéravel, la place du 8 mai, le lotissement des hauts de Kéravel, etc. Dans les lotissements, l'évacuation des eaux pluviales des pavillons se fait par le biais de puits perdus.



Entrées de villes

Les entrées de ville sont fleuries d'annuelles / bisannuelles chaque année ou parfois de semis de fleurs. Il est prévu de changer ces plantations par des plantes vivaces avec un échelonnement de fleurs sur l'année.



IV - ANIMATION & VALORISATION TOURISTIQUE

Promotion du label

Le logo ville fleurie va être identifié sur les entrées de ville, le site internet de la ville et sur le LANDI INFOS au même titre que les autres labels reçus récemment :

- "ville amie des enfants" décerné par l'UNICEF,
- "ville en poésie",
- "ville porte du PNRA" (Parc Naturel Régional d'Armorique).

Animations scolaires

Des animations scolaires sont organisées tout au long de l'année. Des ruches ont été installées sur le toit de la mairie. Les enfants des écoles ont reçu une information sur la fabrication du miel et de sa récolte : ils ont même reçu un petit pot de miel de façon à les sensibiliser, de manière concrète, à la biodiversité. Lors de la plantation des rosiers au square Loussot, les collégiens ont été impliqués par la mise en place des identifications de ces rosiers sur ardoise.

Participation des habitants

Un concours intercommunal des maisons fleuries est effectué chaque année.

Des informations sur le désherbage, les économies d'eau, l'entretien des espaces verts sont portées à la connaissance des habitants par le bulletin communal « Landi infos » et le site internet de la ville.

Actions de coordination

Les espaces verts autour des immeubles de Tiez Nevez sont entretenus par le biais des Genêts d'Or (travailleurs handicapés en milieu protégé) et des services de la ville. On y trouve des espaces verts ainsi que des jeux pour enfants (aucun traitement chimique n'y est effectué)

La gestion des giratoires des routes départementales situés sur le territoire communal sont entretenus par les services de la ville dans le cadre d'une convention passée avec le Conseil général.

Il en est de même pour les abords de la voie express, le long de la zone du Vern par convention avec les services de l'Etat (DIRO).

V - LA MISE EN PLACE D'UN AGENDA 21

Par délibération du Conseil municipal en date du 29 mai 2009, la commune de LANDIVISIAU est devenue Ville porte du Parc Naturel Régional d'Armorique(PNRA) en approuvant sa charte 2009-2021.

Dans le cadre du dispositif national « projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux », cette charte du Parc reconnue, depuis le 4 janvier 2010, « agenda 21 local » pendant toute la durée de sa validité.

Dans la mesure où cette reconnaissance constitue un gage de qualité, elle engage aussi le PNRA à impulser, auprès des communes membres, des démarches autonomes de développement durable.

Dans ce contexte, la ville de LANDIVISIAU a passé une convention avec le PNRA pour l'accompagner dans sa démarche d'élaboration de son agenda 21 local.

Par délibération en date du 19 novembre 2010, la ville a décidé d'élaborer son Agenda 21 local.

Lors du Conseil municipal du 7 décembre 2011, 8 axes stratégiques ont été définis :

Axe 1 : un engagement fort de la collectivité en matière d'exemplarité,

Axe 2 : la gestion raisonnée des ressources naturelles et des déchets,

Axe 3 : aménager le territoire en maîtrisant les espaces,

Axe 4 : développement social, culturel, sportif équitable et solidaire,

Axe 5 : modification des modes de consommation et de production,

Axe 6 : développement des transports propres et d'une mobilité durable,

Axe 7 : solidarité internationale et coopération décentralisée,

Axe 8 : concertation locale.

L'ensemble des commissions municipales a étudié le projet pour proposer des pistes d'actions.

Le plan sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal du 1^{er} semestre 2012.